

**COMMISSION LOCALE**  
**DE DEVELOPPEMENT RURAL**  
**P-V de la réunion du 4 novembre 2014**

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;  
MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, J-M. DECLERCQ,  
G. GROLET, Mme Ch. BONESIRE, P. CARPENTIER, Membres effectifs;  
MM. A. PEREY, D. COUVREUR, F. TIRIONS, Mme F. THEATE et J. BIEUVLET, Membres  
suppléants;  
MM. B. HOUBEAU et D. PIRON, Agents de développement (GREOA) ;  
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusé : M. C. VAN DOOREN, membre effectif.

Début de la séance à 20h05.

Le Président fait part de la démission de Monsieur Paul BERNARD et de Madame Jacqueline TIRTIAT suite à un déménagement hors commune.

Le Président suggère une modification de l'ordre du jour afin de permettre à Monsieur HUBEAU du GREOA de présenter l'appel à projets LEADER : groupe d'action local (GAL) Ourthe-Vesdre-Amblève.

Le GREOA, à l'initiative du projet, souhaite avec ce GAL que les communes et forces vives s'unissent autour de projets thématiques.

Le GREOA va soumettre son dossier de candidature auprès de l'Union européenne, dans le cadre des financements européens (Fonds européen agricole pour le développement rural). Elle doit être rentrée pour le 8 février 2015. Si la candidature est retenue, le GAL proposera des initiatives sur une période allant de 2014 à 2020. Les communes qui feront partie de cette structure sont celles qui font partie du GREOA, sauf celles qui sont déjà reprise dans le GAL Pays des Condruses, voisin, et sauf Chaudfontaine pour une question de trop forte densité de population. Ainsi, neuf communes potentielles: Hamoir, Comblain-au-Pont, Ferrières, Aywaille, Esneux, Trooz, Stoumont, Sprimont, Lierneux. Le GAL pourra mettre sur pied des projets transcommunaux.

Le détail de la procédure est joint en annexe.

Des réunions citoyennes sont prévues où les participants pourront s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de la région mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. Les pistes et les projets porteront sur 4 thématiques :

- économie
- mobilité
- environnement
- social/culture

Les réunions citoyennes se tiendront :

- à Esneux (salle « L'Escale », avenue de la Station 80) : le 19/11/2014 à 19h00
- à Sprimont (salle « Le Tilleul », rue d'Andoumont 6) : le 25/11/2014 à 19h00
- à Stoumont (ancien Château de Rahier) : le 03/12/2014 à 19h00
- à Hamoir (Maison de village de Filot, Grand'Route 102A) : le 08/12/2014 à 19h00
- à Aywaille (Château de Harzé) : le 12/12/2014 à 14h45 (thème abordés le Tourisme)

Pour plus d'informations : [www.galova.be](http://www.galova.be)

Le Président rappelle la difficulté de concrétiser des projets en raison du manque de fonds. D'où l'intérêt de profiter de subventions. Il retient l'opportunité de présenter des dossiers existants car, réaliser des études c'est bien mais concrétiser des projets c'est mieux. Des projets ont déjà été déposés dans le cadre d'autres procédures. Notamment au point de vue de la mobilité. C'est le cas de la continuité du Ravel, du maintien de la ligne 42-43 (SNCB) et du projet de réseau cyclable à points-noeuds Ourthe-Vesdre-Amblève (CycLOVA). Au niveau de l'environnement, un projet d'économie sociale est à l'étude ayant pour objet la valorisation du bois sur un terrain communal à Sougné-Remouchamps. Il serait judicieux de mettre en avant les dossiers déjà existants.

Suite à l'interrogation de Madame THEATE sur la possibilité de créer, via le GAL, une coopérative de mutualisation des services, de machines pour les agriculteurs, monsieur HUBEAU répond par l'affirmative. Actuellement, une recherche action du GREOA intitulée « Les compagnons de la terre » a été initiée. Il s'agit d'une coopérative de production. Dans cette optique, Madame THEATE trouverait intéressant de créer une appellation contrôlée pour les produits locaux (appellation « Ourthe Amblève ») par exemple pour la bière Elfique, etc...et favoriser les circuits courts. Les magasins pourraient réserver un espace pour la vente de ces produits locaux.

Il serait judicieux de rencontrer les agriculteurs avec le comice agricole et les producteurs locaux et y associer les distributeurs.

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juillet 2014**

Le procès-verbal du 14 juillet 2014 est approuvé.

### **2) Suivi des dossiers du PCDR**

#### Maison de village et de services à Nonceveux :

Le chantier avance lentement et est difficile. L'entrepreneur a visiblement des difficultés financières. La Commune espère que le gros œuvre pourra être terminé avant qu'une éventuelle faillite de l'entrepreneur soit déclarée.

Une réunion avec les futurs occupants de la salle avait été envisagée pour déterminer la structure de gestion de celle-ci. La réunion a été postposée en attente de l'avancement de la construction. En effet, il est difficile de mobiliser des gens dans ce contexte. Le soutien de la jeunesse locale en lien avec le Plan de cohésion Social (PCS) a été mis entre parenthèse pour cette raison également.

#### Rénovation de la Place J. Thiry :

Le Président revient sur ce point évoqué lors de la dernière réunion de la Commission. Une rencontre avec L'AIDE (égouttage) et la Direction des Routes a eu lieu. Celle-ci s'est bien déroulée. Un accord formel sur le montage du dossier doit être donné à savoir, réalisation de l'égouttage prioritaire pris en charge par la SPGE, intervention sur la voirie régionale (Direction de routes) et aménagements de convivialité dans le cadre du PCDR. L'objectif d'aménagement est de créer un maximum d'espaces conviviaux et de renforcer l'horeca (voir l'exemple de Tilff). La sortie de l'autoroute accueille des commerces de vêtements, chaussures et autres. Les nouvelles structures de commerce ont besoin d'espaces plus grands que le centre ne permet pas. La Commune rencontrera prochainement les commerçants pour leur expliquer l'orientation pressentie du centre d'Aywaille. Monsieur COUVREUR met en avant la difficulté de mobilité des personnes âgées pour se rendre dans les commerces de la périphérie et l'encombrement de l'avenue de la Porallée. Le Président signale que la Direction des Routes a un projet de création de deux ronds-points sur l'avenue de la Porallée avec une borne centrale semi-franchissable. Ces aménagements devraient supprimer les manœuvres souvent dangereuses pour accéder aux commerces. Un acte concret va être posé prochainement. Il s'agit du déplacement de l'arrêt de bus de l'école Saint Raphaël de l'avenue de la Porallée à la voirie d'accès aux commerces, devant le HUBO. C'est un pas important pour la sécurisation des usagers et la mobilité. Précédemment, des feux « intelligents » avaient été placés aux carrefours. Il est précisé également l'importance de conserver un commerce alimentaire dans le centre qui est vital pour les personnes âgées.

Le Président signale également que les travaux d'aménagement de la rue Hongrée et d'une partie de la rue Saint Pierre ont été notifiés à l'entrepreneur. Ces travaux sont subventionnés par la Région wallonne dans le cadre du « Plan trottoirs 2011 » et débiteront après l'hiver 2015. Ces aménagements vont soutenir les commerces de l'endroit.

Pour terminer, le Président revient sur la mobilisation de tous les Bourgmestres dont les communes sont traversées par les lignes 42 et 43 pour le maintien de ces lignes. Un courrier a été adressé à la Ministre Jacqueline Galant. Une rencontre avec la Ministre et une visite est prévue prochainement à Aywaille.

### **3) Suivi des groupes de travail**

\*Le GT des chemins vicinaux a collaboré avec la Commune sur la réhabilitation du site du Ninglinspo, comme mentionné dans le PV de la réunion du 26 mars 2014. Ce travail a abouti à la réalisation d'un cahier des charges pour la sécurisation de passerelles et de mains courantes pour un montant estimé de 40.000 €. Les offres doivent être rentrées pour le 5 novembre 2014. Le Collège communal sera amené à désigner l'adjudicataire prochainement.

Le Président suggère qu'une réflexion soit initiée :

- sur l'offre horeca à l'endroit. Est elle adéquate ?
- sur l'offre de parking. Rénovation, agrandissement avec perception d'un paiement (horodateur, ...) ?

\* le GT arbres et haies remarquables fera le point lors de la prochaine réunion.

#### **4) Divers**

Monsieur MATHIEU fait état d'un projet initié à Houffalize qu'il trouve pertinent : « Houff' Archive », un projet d'archivage du patrimoine, notamment de la Commune permettant :

- de sauvegarder le patrimoine privé et public existant afin d'éviter sa dispersion/destruction (albums de famille anciens, cartes postales,...) ;
- de constituer un nouveau patrimoine par soumission de photos d'internautes ;
- d'inventorier et décrire, et de faire connaître ce patrimoine ;
- et, grâce à ces interactions, d'accroître la connaissance de ce patrimoine et de récolter et d'analyser l'opinion des intervenants à propos du territoire.

Il s'agit plus particulièrement de constituer une base de données numérique de photos, copies scannées de documents, vidéos, sons ...grâce à une contribution bénévole par internet et à une numérisation des albums et archives privés d'acteurs appartenant ou n'appartenant pas à la commune et à son territoire.

Ce type de projet pourrait être réalisé via un lot 0 du PCDR. Ce point sera évoqué lors de la prochaine séance.

Le Président se souvient qu'il y a quelques années, le projet Générations rurales du Pays d'Ourthe-Amblève du GREOA été sélectionné dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, des Forêts et du Patrimoine. Le thème de cet appel à projets était de favoriser les relations intergénérationnelles en milieu rural, construire des ponts entre les générations. Le projet associant toutes les tranches d'âge, consistait en la mise en place d'un site Internet interactif plongeant dans les racines villageoises des 13 communes du Pays d'Ourthe-Amblève membres du GREOA (Aywaille, Anthisnes, Clavier, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Liernoux, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Trooz). Ce site avait pour objectif de favoriser les échanges intergénérationnels et la conservation de la mémoire locale, orale et écrite. Inciter les habitants et les associations locales à raconter leurs souvenirs pour laisser une trace de l'histoire locale et perpétuer cette mémoire collective.

Fin de la séance à 22h05

Le Président,  
Ph. DODRIMONT